



# Grandes cultures

N°9  
28/03/2023

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !



### Animateur filières

Céréales à paille / Maïs  
Khalid KOUBAÏTI  
FREDON Nouvelle-Aquitaine  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux  
Elodie TOURTON / Terres Inovia  
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux  
Agathe PENANT / Terres Inovia  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs  
Clément GRAS / ARVALIS  
c.gras@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »



## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : variable de D2 à F1 (BBCH 53 à 60), la majorité des parcelles a atteint ou dépassé le stade E.
- **Méligèthes** : forte présence avec des pressions variables, **à compter sur les plantes pour les parcelles sans fleur.**
- **Pucerons cendrés** : présence toujours discrète, à surveiller.
- **Sclérotinia** : repérer l'apparition du stade F1 (BBCH 60) pour anticiper le stade G1 (BBCH 65).

### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : deux à 5 feuilles (BBCH12 à BBCH 15).
- **Sitone – Thrips** : à surveiller.

### Blés d'hiver

- **Stade** : varie d'épi 1 cm (BBCH 30) à 2 nœuds (BBCH 32), la majorité des blés est au stade 1 nœud (BBCH 31).
- **Piétin verse** : à observer dans les situations à risque, évaluez le risque au stade « épi 1 cm » à l'aide de la grille de risque.
- **Rouilles jaune et brune** : 1<sup>ers</sup> symptômes observés.
- **Oïdium** : à surveiller sur les variétés sensibles.
- **Septorioses** : les parcelles les plus précoces sont en période de risque, surveillez les symptômes.

### Orge d'hiver

- **Stade** : varie d'épi 1 cm à 3 nœuds (BBCH 30-33).
- **JNO** : présente dans une parcelle. A signaler pour évaluer la pression de l'année.
- **Maladies foliaires** : traces de présence, à surveiller.

**Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille :**  
[téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023.](#)

Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux de printemps	Blés	Orge
Créées	46	17	60	22
Observées	34	10	33	11

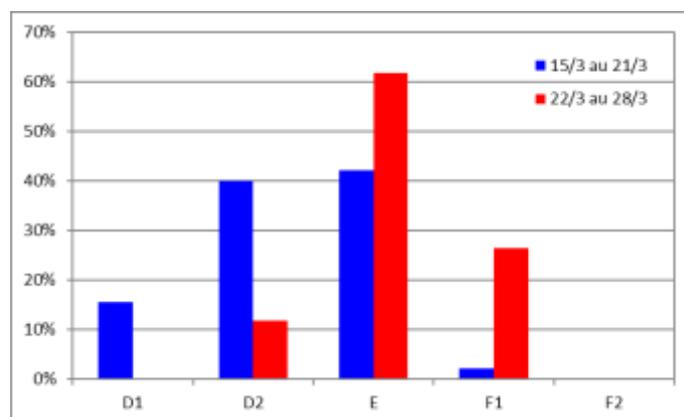
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 34 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. La floraison est tranquille. En ces derniers jours de mars, seulement un quart des parcelles ont des fleurs.



Carte des parcelles de colza observées du 21 au 28 mars 2023 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

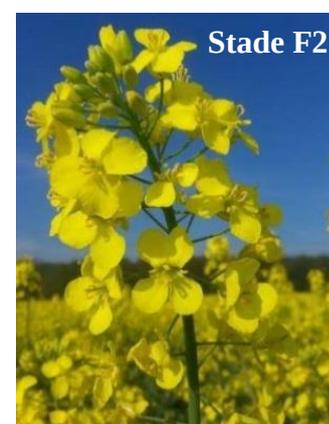
### Rappel des stades

**Stade D2 (BBCH 53) :** «Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible».

**Stade E (BBCH 55) :** «Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées».

**Stade F1 (BBCH 60) :** «début floraison, 1ère fleur ouverte », la parcelle est verte».

**Stade F2 (BBCH 61) :** «Allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes».

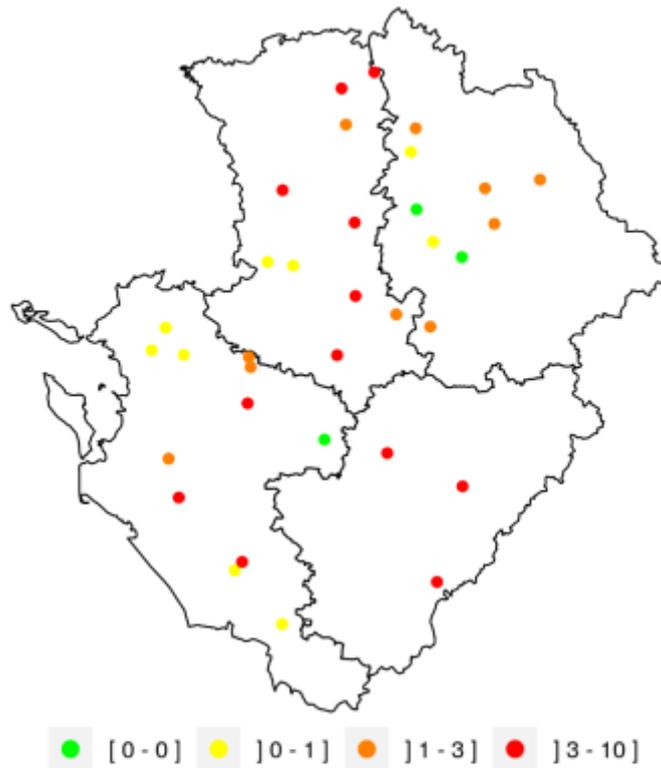


Stades du colza (Crédit Photo : Terres Inovia)

## • Méligèthes

Les populations de méligèthes restent importantes cette semaine. Parmi les parcelles relevées, seulement 3 situations sont indemnes. Les méligèthes sont présents dans 91 % des 34 parcelles observées. Cependant, **la pression est très variable** selon les secteurs.

Les conditions climatiques prévues cette semaine sont relativement favorables même si les quelques précipitations pourraient freiner leur activité. **L'observation par le dénombrement des méligèthes sur les plantes est prioritaire car 74 % des colzas sont toujours en période de risque.**



**Nombre moyen de melligèthes par plante du 21 au 28 mars 2023**  
(Terres Inovia)

Analyse des données par stade du nombre de melligèthes par plante :

Période	Stade 50	Nombre de parcelles	Moyenne	Mini	Maxi
BSV n°9 28 mars 2023	D2	4	5,25	2,00	8,00
	E	20	2,93	0,08	10,00
BSV n°8 21 mars 2023	D1	7	10,86	3,00	25,00
	D2	16	2,65	0,30	5,00
	E	18	3,73	0,50	10,00
BSV n°7 14 mars 2023	D1	3	5,03	0,10	10,00
	D2	5	3,74	0,20	15,00
	E	1	0,20	0,20	0,20
BSV n°6 7 mars 2023	D1	1	1,00	1,00	1,00
BSV n°5 28 février 2023	D1	1	0,50	0,50	0,50

**Rappel** : les adultes de melligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. **Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.**

Les populations de melligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

**Période de risque** : du stade D1 (boutons accolés) au début de la floraison F1.

**Seuil indicatif de risque** : il dépend du stade et de la vigueur du colza :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
<b>Colza stressé ou peu développé</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

## Évaluation du risque

Les mégigèthes restent bien présents dans les parcelles de colzas qui sont majoritairement toujours en période de risque. En effet, la floraison a débuté dans un quart des situations, où le risque n'est plus à prendre en compte. Les conditions météorologiques prévues sont plutôt favorables à l'activité des mégigèthes.

- Le risque est **faible à modéré** pour les **colzas vigoureux**,
- Le risque est **modéré à fort** pour les **colzas stressés ou en retard de développement**.

**Le comptage des mégigèthes dans les parcelles sans fleur reste prioritaire.**



Attention : les mégigèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels.



## Méthodes alternatives : Mélange variétal

La stratégie de lutte vis-à-vis des mégigèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de mégigèthes même très fortes.

Dans les situations où les attaques de mégigèthes sont généralement faibles à modérées, **l'association d'une variété haute et très précoce à floraison** en mélange à 5-10% avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en dessous des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet **plus attractive** pour les mégigèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt.

Dans les situations à forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

## Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le mégigèthe](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

**Micro-hyménoptère parasite des mégigèthes**  
(Fredon Nouvelle-Aquitaine)



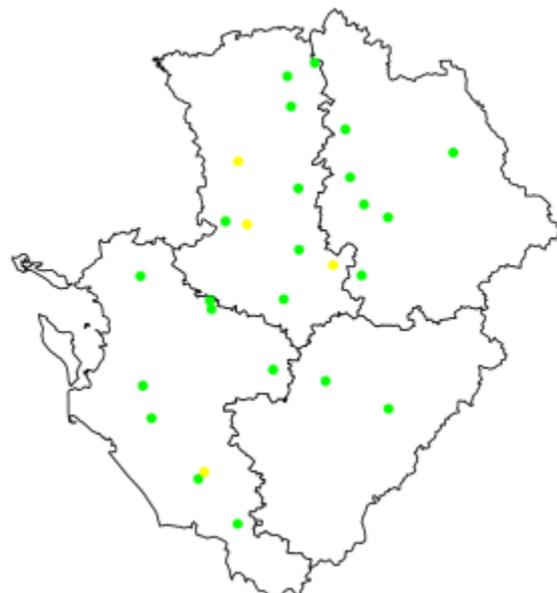
## • Pucerons cendrés

Les pucerons cendrés sont timidement observés dans seulement 4 parcelles du réseau cette semaine, ils restent bien inférieurs au seuil de risque (maximum relevé 0,1 colonie/m<sup>2</sup>).

**Période de risque :** de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4.

**Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>.

Rappel : les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles. Cette colonisation par les « tours » de champs s'observe pour de nouveaux vols.



### Pucerons cendrés sur les colzas en parcelle du 21 au 28 mars 2023

**Point jaune:** pucerons cendrés présents < 2 colonies/m<sup>2</sup>

**Point vert:** pucerons cendrés absents

### Évaluation du risque

**Le risque est faible pour le moment** car le nombre de colonies de pucerons cendrés est faible. Les pucerons restent très peu présents dans les parcelles. Néanmoins, il faudra surveiller leur évolution ainsi que celle des auxiliaires au cours des prochains jours.

*La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la **présence des auxiliaires** (pollinisateurs ou déprédateurs) d'autant plus en période de floraison. Laisser-leur le temps de gérer ce début d'infestation plutôt que d'intervenir dans la précipitation.*



Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le puceron cendré](#)

## • Sclérotinia

Il est important de repérer le stade F1 pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1 qui marque le début de la période de risque vis-à-vis du sclérotinia. La date d'apparition du stade F1 varie selon la précocité à floraison des variétés ainsi que le contexte pédoclimatique. En fonction des températures, le colza mettra de 6 à 12 jours pour passer du F1 au stade G1 (100 dj, base 0).

**Période de risque :** à partir de la chute des pétales (BBCH 65) jusqu'à la fin de la floraison.



## **Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par [arrêté du 28 novembre 2003](#). **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

### **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Triticordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

### **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

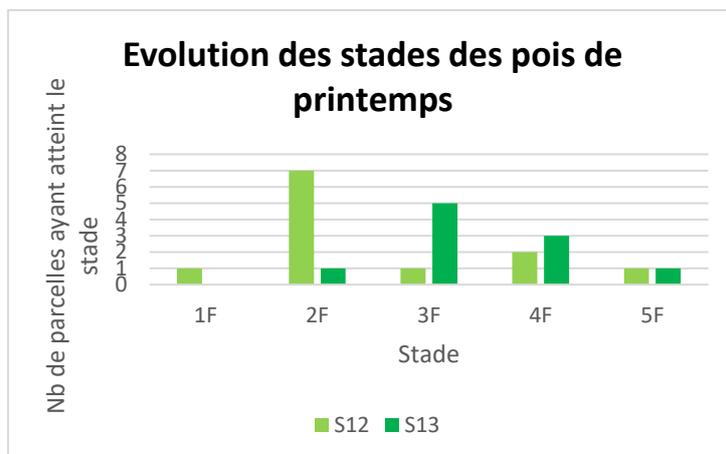
**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

**Pour aller plus loin :** [Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

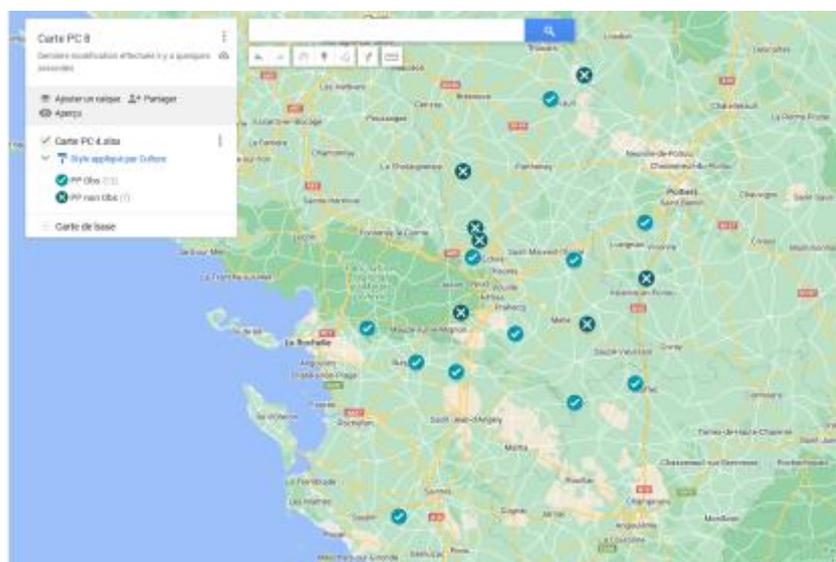
# Pois protéagineux de printemps

## • Stade

Les alternances de temps doux, pluvieux puis ensoleillé permettent un développement rapide des pois de printemps, qui sont entre le stade 2 feuilles (BBCH 12) et 5 feuilles (BBCH 15).



## Répartition des parcelles du réseau



## • Thrips du lin et des céréales (*Thrips angustius*)

La présence de thrips n'est pas observée cette semaine sur les parcelles suivies.

**Période de risque :** de la levée au stade 3 feuilles (BBCH 10 – BBCH 13).

**Seuil indicatif de risque :** en moyenne 1 thrips par plante.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides.

### **Évaluation du risque**

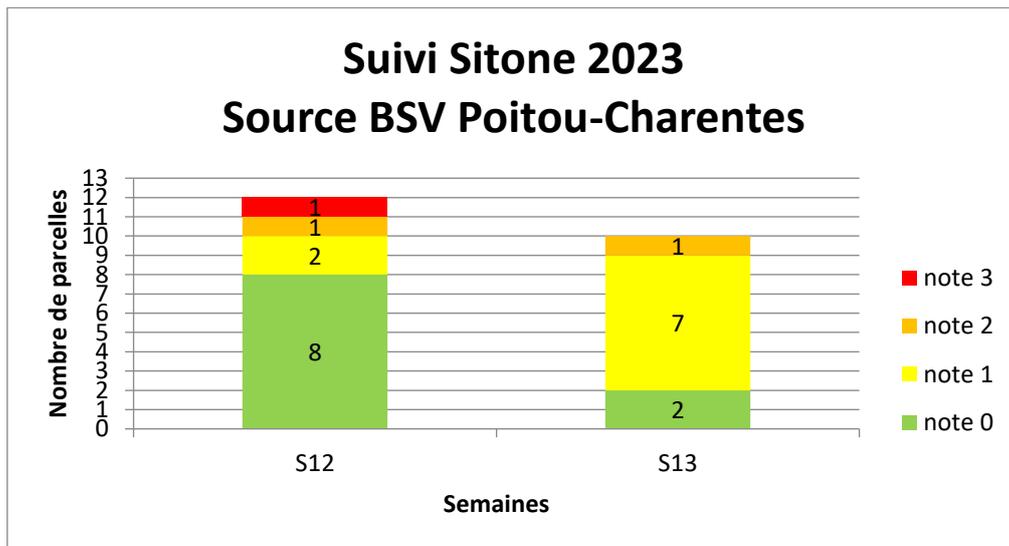
Le risque est actuellement faible, les conditions actuelles étant favorables à une croissance dynamique des pois.

Vous trouverez une description de ce ravageur en annexe du [BSV n°5](#) ainsi que sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-de-printemps-le-thrips>

- **Sitone du pois (*Sitona lineatus*)**

La présence de morsures de sitones est observée sur sept parcelles de pois à la note de 1 (1 à 4 morsures par plante), et sur une parcelle à la note de 2 (5 à 10 encoches par plante).

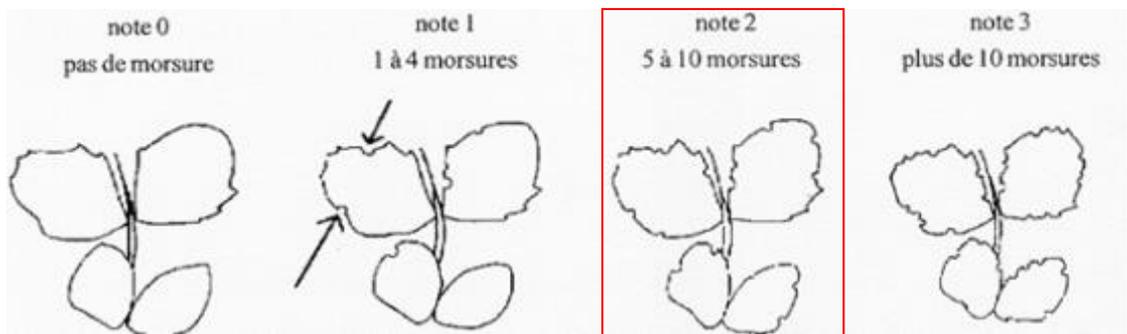


**Période de risque :** de la levée au stade 5-6 feuilles (BBCH10 à BBCH 15).

**Seuil indicatif de risque :** note 2 : 5 à 10 morsures par plante, sur les dernières feuilles.

Les sitones sont favorisés par un temps ensoleillé, sans vent, et à des températures supérieures à 12°C.

Pour rappel, si les dégâts d'adultes sont peu préjudiciables au pois, ce sont les larves qui, en grignotant les nodosités, impactent la croissance et la robustesse du pois. Le suivi des adultes permet de limiter les pontes et ainsi la présence de larves.



#### **Évaluation du risque**

Le risque est actuellement important, les parcelles de pois étant dans la période de risque. Malgré les averses, les sitones sont actifs. A surveiller.

#### **Leviers agronomiques**

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de tolérer les attaques des ravageurs de début de cycle.

Vous trouverez une description de ce ravageur en annexe du [BSV n°5](#) ainsi que sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-sitone>

- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés.

- **Rappel des stades**



Levée



Une feuille



Deux feuilles

### **Flash pois d'hiver**

Les alternances d'averse et de temps ensoleillé sont très favorables au développement des maladies.

Respecter les dates et les densités de semis préconisées permet de limiter le développement des maladies durant le courant de l'hiver. Ainsi, les parcelles semées en octobre à de fortes densités sont, à ce jour, davantage malades que les semis de novembre.

L'évolution de ces deux maladies est à surveiller.



**Ascochyta pisi** (A.Penant, Terres Inovia)



**Bactériose** (A.Penant, Terres Inovia)

# Céréales à paille

Le temps doux et légèrement perturbé de la semaine passée se maintiendra pour cette semaine, mais plus nuageux et des températures en légère baisse.

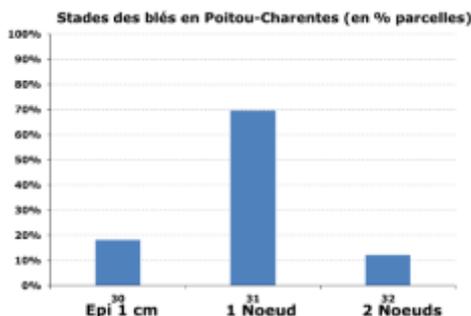
## Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03
<b>Poitiers</b>	 9° / 21° ▲ 15 km/h	 11° / 17° ▲ 30 km/h	 10° / 15° ▲ 40 km/h	 8° / 15° ▲ 25 km/h	 6° / 13° ▲ 25 km/h	 5° / 13° ▲ 15 km/h
<b>Niort</b>	 8° / 21° ▲ 15 km/h	 11° / 17° ▲ 35 km/h	 11° / 15° ▲ 35 km/h	 9° / 15° ▲ 25 km/h	 8° / 14° ▲ 25 km/h	 6° / 14° ▲ 15 km/h
<b>Saintes</b>	 10° / 23° ▲ 15 km/h	 12° / 17° ▲ 30 km/h	 11° / 16° ▲ 40 km/h	 9° / 15° ▲ 25 km/h	 8° / 14° ▲ 30 km/h	 6° / 14° ▲ 15 km/h
<b>Angoulême</b>	 10° / 24° ▲ 20 km/h	 11° / 18° ▲ 25 km/h	 12° / 16° ▲ 40 km/h	 8° / 16° ▲ 25 km/h	 7° / 14° ▲ 30 km/h	 5° / 14° ▲ 15 km/h

## • Stade phénologique et état de la culture

Les conditions de températures et de pluies sont favorables au développement des céréales. Les parcelles de blés d'hiver du réseau sont majoritairement au stade 1 nœud (BBCH 31), certaines sont encore au stade épi 1 cm (BBCH 30) alors que les plus précoces sont à 2 nœuds (BBCH 32).

Dans les parcelles avec des mélanges variétaux, les stades de développement des plantes sont très variables (photo de hauteur de l'épi ci-dessous), il est important d'obtenir une moyenne de la hauteur de l'épi à partir d'un échantillon représentatif du peuplement (échantillon au moins 2 fois plus important que pour les parcelles à 1 variété). Certaines plantes sont à épi 1 cm alors que d'autres sont à 2 nœuds. Globalement, les blés sont en bon état sanitaire et avec un développement normale.



Hauteurs de l'épi dans une parcelle avec mélange variétal

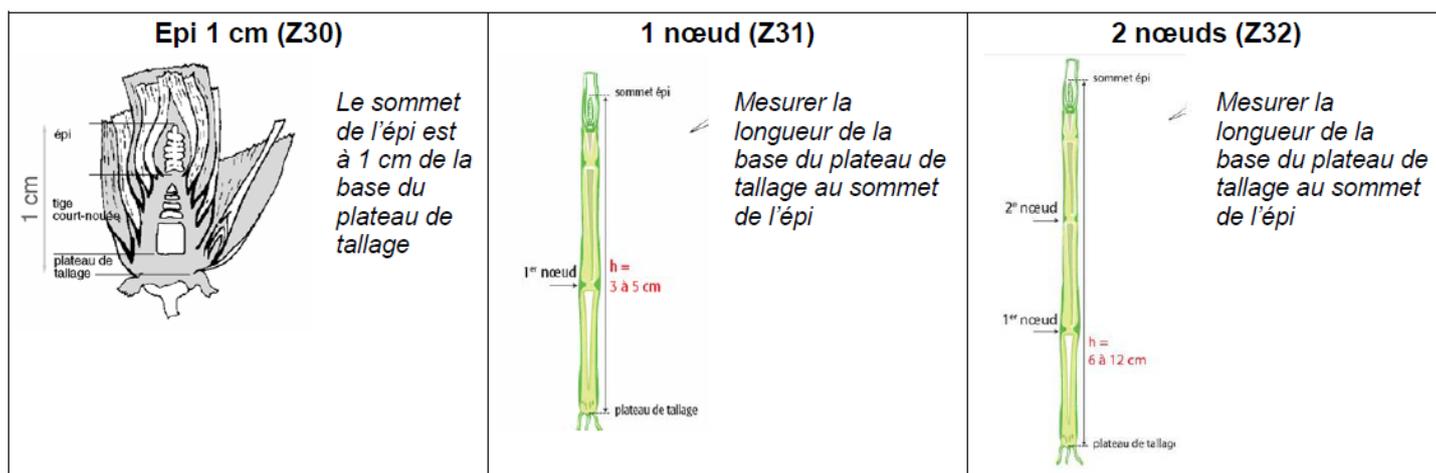


## Ne pas confondre stade épi 1 cm et redressement

Pour éviter de confondre redressement et stade épi 1 cm :

- prélever une 20<sup>aine</sup> de plantes dans une zone homogène de la parcelle, en évitant les passages de roues et les bordures ;
- observer une 10<sup>aine</sup> de maîtres-brins (tige la plus développée de la plante) en fendant la tige au cutter ;
- mesurer la longueur entre le sommet de l'épi et le plateau de tallage sur chaque maître brin et faire la moyenne de ces mesures. Cette moyenne permettra de savoir si le stade épi 1 cm est atteint.

**Stade épi 1 cm** : le sommet de l'épi est à 1 cm de la base du plateau de tallage sur au moins la moitié des tiges mesurées.



Source : Vigicultures

### • Piétin verse

Les symptômes, se développant sur gaine, sont observés dans 2 des 27 parcelles, une de ces parcelles est au stade 2 nœuds.

Ce champignon peut être facilement confondu avec le rhizoctone, en cas de doute, consultez les fiches Accidents :

<http://www.fiches.arvalis->

Le risque peut être estimé grâce à la grille de risque et la sensibilité variétale.

### Classement variétal selon les classes de sensibilités au piétin-verse

SENSIBLES		MOYENNEMENT SENSIBLES		TOLERANTES		
Note 1	Note 2	Note 3-4		Note 5 et +		
AUTRICUM	APACHE	AMBOISE	LG ACADIE	SU ADDICTION	ADVISOR	LG ARLETY
SOLINDO CS	AREZZO	AMPLEUR	LG AURIGA	SU ECUSSON	AGENOR	LG ARMSTRONG
	ARKEOS	ARCAHON	LG SKYSCRAPER	SU HYNTECT	BACHELOR	LG A STROLABE
	BALZAC	ASCOTT	MUTIC	SU MARMITON	BOREGAR	LG AUDACE
	BERGAMO	CENTURION	OBWAN	SU MOUSQUETON	CAMPESNO	MORTIMER
	BOLOGNA	CHEVIGNON	PASTORAL	SY ADORATION	CUBITUS	PRESTANCE
	CELEBRITY	COMPLICE	PBRAC	SY MOISSON	DESCARTES	RGT MONTECARL
	CROSSWAY	DIAMENTO	PROVIDENCE	SY PASSION	GEO	SHAUN
	HANSEL	FILON	REBELDE	SY ROCNANTE	GERRY	SOPHIE CS
	HYACINTH	FORCALI	RGT CESARIO	UNK	GHAÏTA	STROMBOLI
	HYKING	FRUCTIDOR	RGT DISTINGO	WINNER	GREKAU	SU HYREAL
	HYSTAR	GARFIELD	RGT LETSGO		JUNIOR	SY ADMIRATION
	KWS AGRUM	GRANDOR	RGT LEXO		KWS CONSORTIUM	SYLLON
	KWS DAKOTAN	GRIMM	RGT LIBRAVO		KWS FORTICIUM	TALENDOR
	KWS PERCEPTIL	HYLIGO	RGT VENEZIO		KWS PARFUM	TENOR
	LG ABILENE	IZALCO CS	RGT VOLUPTO		KWS SPHERE	THRIC
	LG APOLLO	KWS DAG	SEPIA		KWS ULTIM	VYCKOR
	MACARON	KWS EXTASE	SHREK		LG ABSALON	

Source : GEVES / ARVALIS – Institut du végétal

**Les variétés dont la note de sensibilité est supérieure ou égale à 5 ne nécessitent pas de protection même en situation à risque** : pour déterminer la classe de sensibilité des variétés de blé tendre au piétin-verse, consultez le site [Fiches Arvalis](http://www.fiches.arvalis-) infos.



Photo FREDON-NA

Grille d'évaluation du risque piétin verse :

<b>Effet variétal</b>					
Tolérance variétale					
Note CTPS >= 5					
Note CTPS 1 ou 2					
Note CTPS 3 ou 4					
<b>Potentiel infectieux</b>					
Précédent					
Blé					
Autre					
Travail du sol					
Labour					
Non labour					
<b>Milieu physique</b>					
Type de sol :					
Limon battant, Limon battant hydromorphe, Terre rouge à châtaigniers, Limon argileux profond assez battant, Limon argileux caillouteux superficiel sur argile à silex.					
Argilo-calcaires profonds (groie moyenne à profonde), Champagne, Aubue profonde et moyenne, Doucin argileux, Alluvions sablo argileuses caillouteuses, Limon profond sur schistes non battants. Limon argileux non battant					
Argile, Argilo calcaire superficiel (groie superficielle), Sables sains, Marais, Sable Ilmoneux/granite.					
<b>Effet climatique</b>					
Effet année issu du modèle TOP					
Indice TOP inférieur à 30					
Indice TOP entre 30 et 45					
Indice TOP supérieur à 45					
<b>Score de risque final</b>					

Risque faible : aucune intervention

4

3

+

+

=

Risque final / conseil associé

0 risque FAIBLE

1 Aucune intervention n'est requise

2

3

4

5

6

7 risque MOYEN :  
Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées

8

9 risque FORT :  
Traitement conseillé

10

ARVALIS-Institut du végétal 2017

**Effet climatique** : il a une valeur moyenne pluriannuelle de 1 pour la région mais doit être estimé chaque année par le modèle Top.

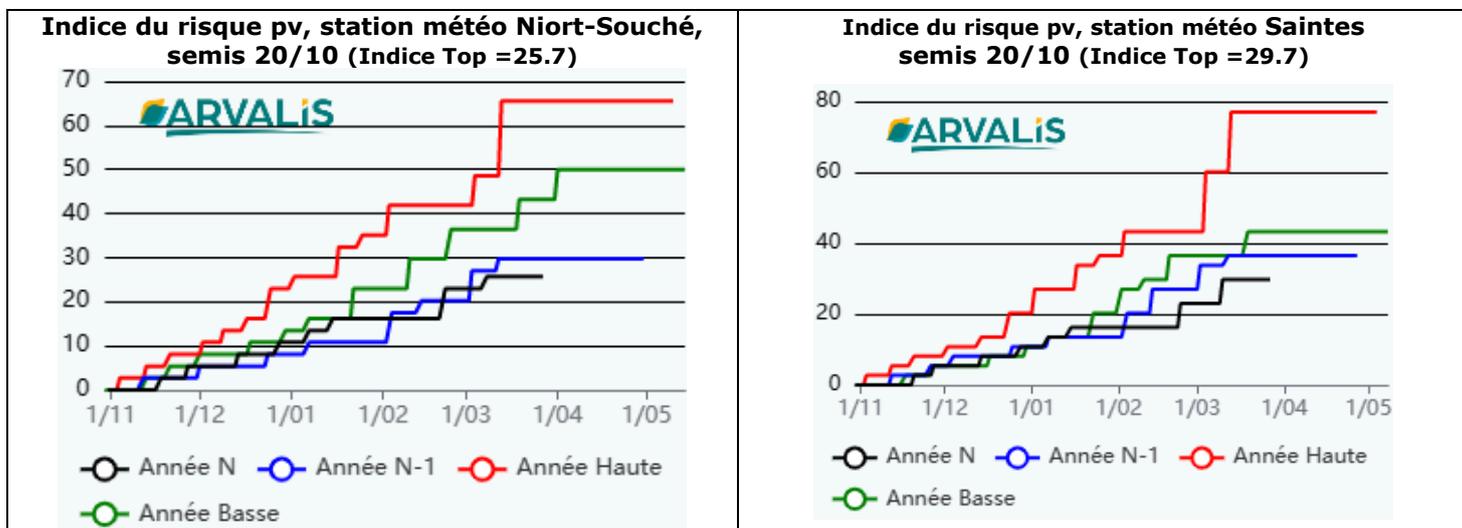
**Top** est un modèle climatique calculé pour une situation agronomique avec un risque « important ». Le sol retenu est du type « limon » ou « limon argileux » autre que « battant » ou « très battant ». Le modèle est basé sur les températures moyennes et pluviométries journalières.

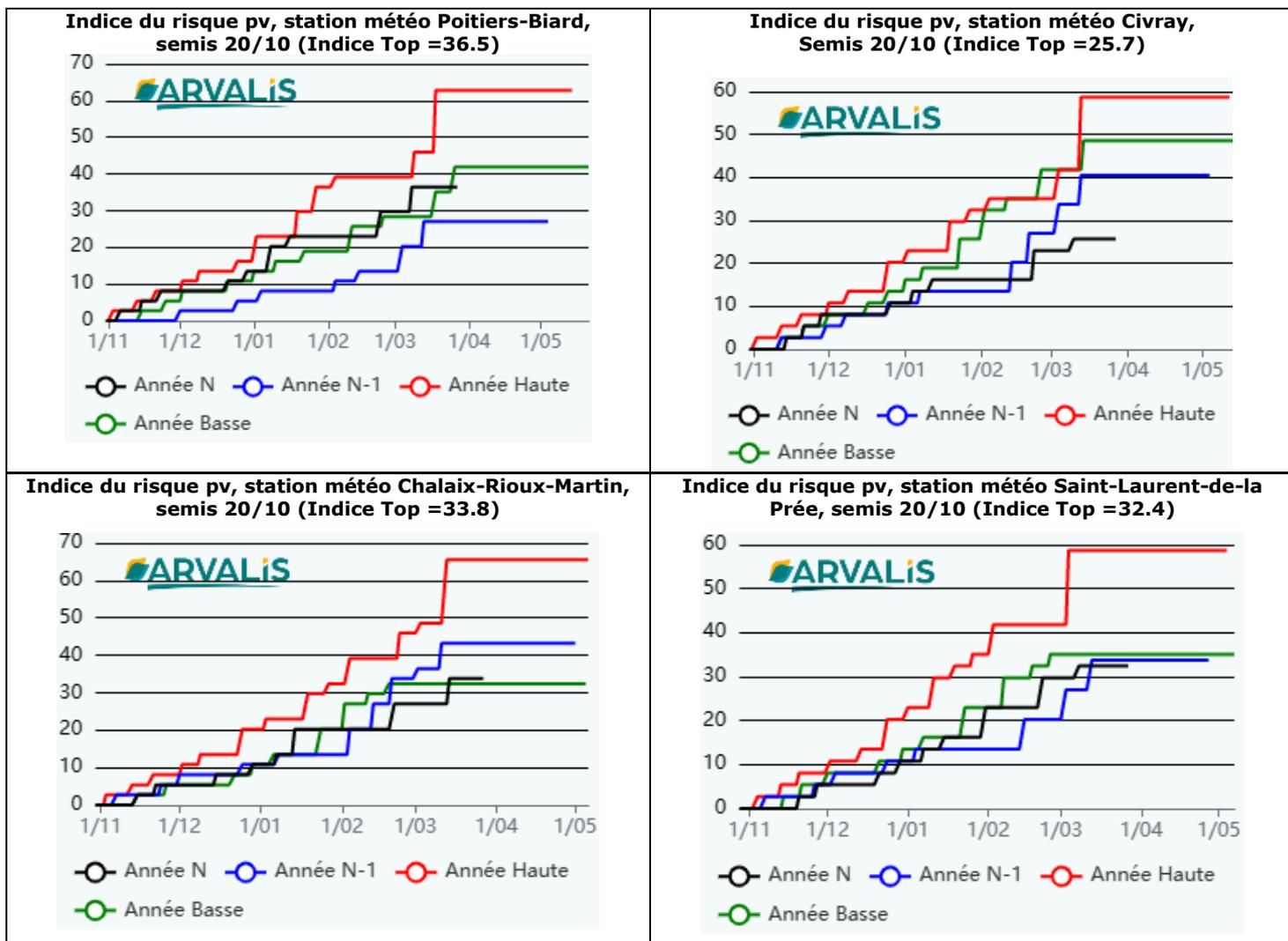
L'indice de risque s'interprète au stade épi 1 cm mais le risque peut être estimé en observant les tendances par rapport aux années passées (voir graphiques ci-dessous).

Selon le modèle TOP, pour la majorité des stations météorologiques habituellement utilisées le niveau de risque atteint actuellement est en dessous de celui de l'année de référence basse. Les températures douces de la semaine dernière n'ont pas permis la réalisation de contamination supplémentaire. L'indice de risque n'a pas évolué depuis 2 semaines.

- Pour les semis précoces du 20 octobre, les niveaux de risque les plus forts sont notés pour les stations **de Poitiers (86), Chalais (16) et de Saint Laurent de la Prée (17) pour lesquelles les indices Top sont respectivement de 36.5, 33.8 et 32.4**. En revanche, dans les autres stations pour cette date de semis, les indices **Top sont pour le moment entre 20 et 29.7**.
- Pour les semis du 10 novembre, les indices Top restent en dessous de 27.

Graphes épidémiologiques issus du modèle TOP





**Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités** à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

### Évaluation du risque

**Bien que quelques symptômes soient visibles, le risque est faible pour toutes les parcelles notamment celles avec des variétés tolérantes.**

Pour les autres variétés, il est possible d'observer les symptômes de cette maladie et le risque peut déjà être estimé dès l'approche du stade épi 1 cm (BBCH 30). Pour les mélanges, il convient de prendre en compte, en plus des différences de sensibilité à cette maladie, la variabilité des stades de développement.

Surveillez en priorité les parcelles semées précocement en terres de limons.

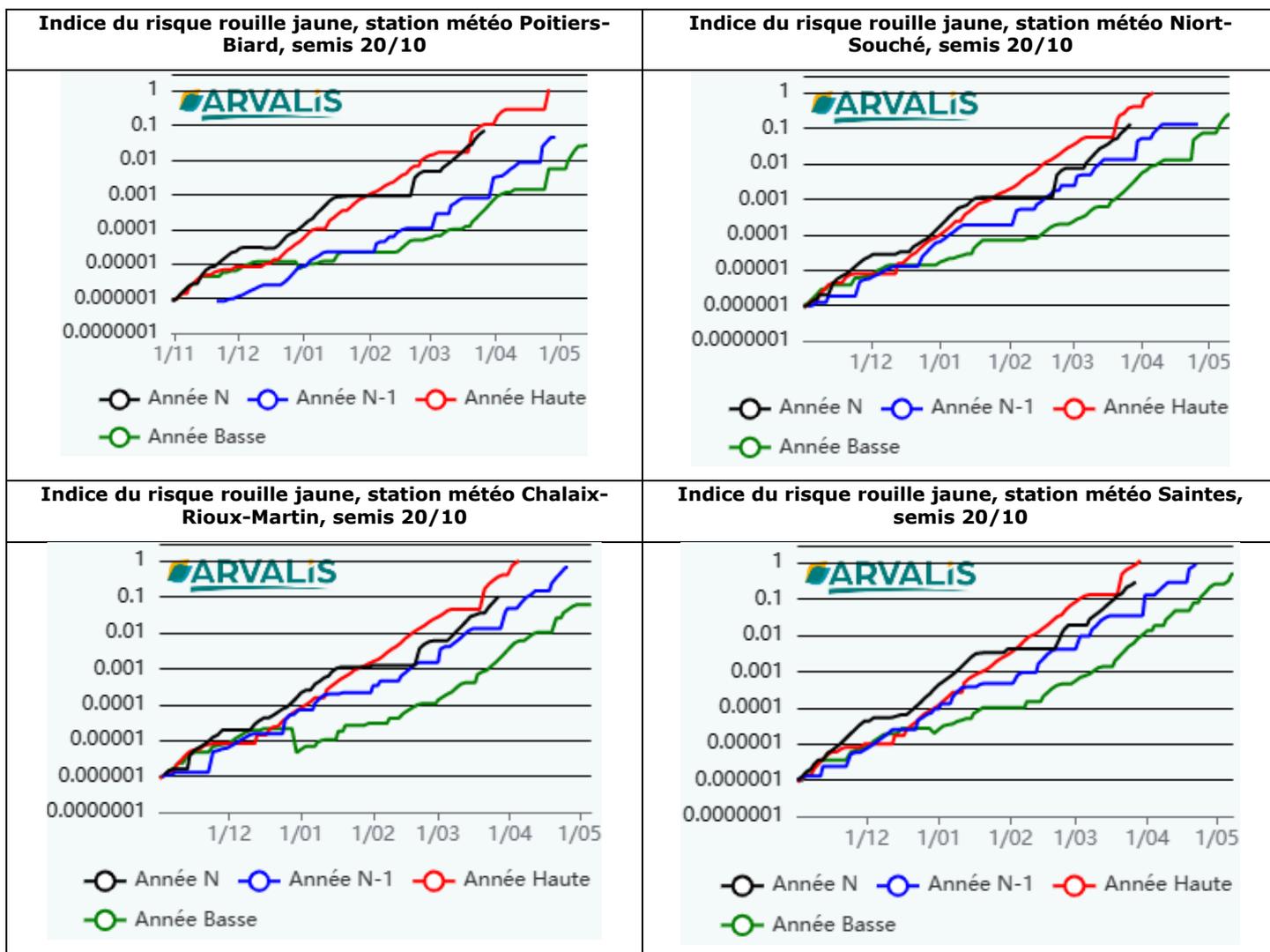
📖 Consultez la fiche « [Piétin verse](#) » du Guide de l'Observateur.

### • Rouille jaune

Des traces de cette rouille sont notées dans une parcelle de la variété Cellule à Fontaine-d'ozillac (en 17).

Les résultats du modèle Yello, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque) montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune notamment depuis mi-février. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces.

Graphes épidémiologiques issus du modèle Yello



**Echelle de résistance à la rouille jaune**

Références			Nouveautés et variétés récentes			
Résistants			POSITIV			
HANSEL	KWS EXTASE	LG APOLLO CROSSWAY	KWS CONSORTIUM SHAUN	SHREK	SU HYNTACT	
<b>Assez résistants</b>			BALZAC	JUNIOR	LG ABILENE	LG SKYSCRAPER
	KWS SPHERE	CHEVIGNON	MELVIL	RGT PACTED	SU HYCARDI	SU MOUSQUETON
	KWS ULTIM	GRIMM	GREKAU	SPACIUM	SU ECUSSON	SU MARMITON
	TALENDOR	RGT PERKUSSIO	ARCACHON	BACHELOR	SU ADDICTION	SY ADMIRATION
	WINNER	SY ROCINANTE	HYACINTH	KWS AGRUM	KWS PARFUM	THIPIE
	RGT CESARIO	ADVISOR	AMPLEUR			
<b>Moyennement sensibles</b>			CELEBRITY			
PROVIDENCE	LG AUDACE	LG ABSALON	KWS PERCEPTIUM KWS DAG			
	GARFIELD	AUTRICUM	LG ACADIE			
	RUBISKO	RGT ROSASKO	LG ARLETY	RGT LETSGO	SU HYREAL	
<b>Assez sensibles</b>			PRESTANCE			
	GERRY	COMPLICE	RGT TWEETEO			
(SEPIA)	RGT VIVENDO	OREGRAIN	RGT PALMED			
		HYLIGO				
		RGT LEXIO				
<b>Très sensibles</b>			AGENOR			
		TENOR	PICTAVUM			
		CAMPESINO	LG ASTERION			
		RGT SACRAMENTO				
		RGT MONTECARLO				

(J) à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

## Évaluation du risque

Le risque est fort en cas de présence sur les variétés sensibles. En absence de symptôme, **le risque est faible**.

Les prévisions climatiques sont favorables à l'évolution de cette maladie ; il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes à partir du stade « épi 1 cm » (BBCH 30).

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre ou première quinzaine de novembre.

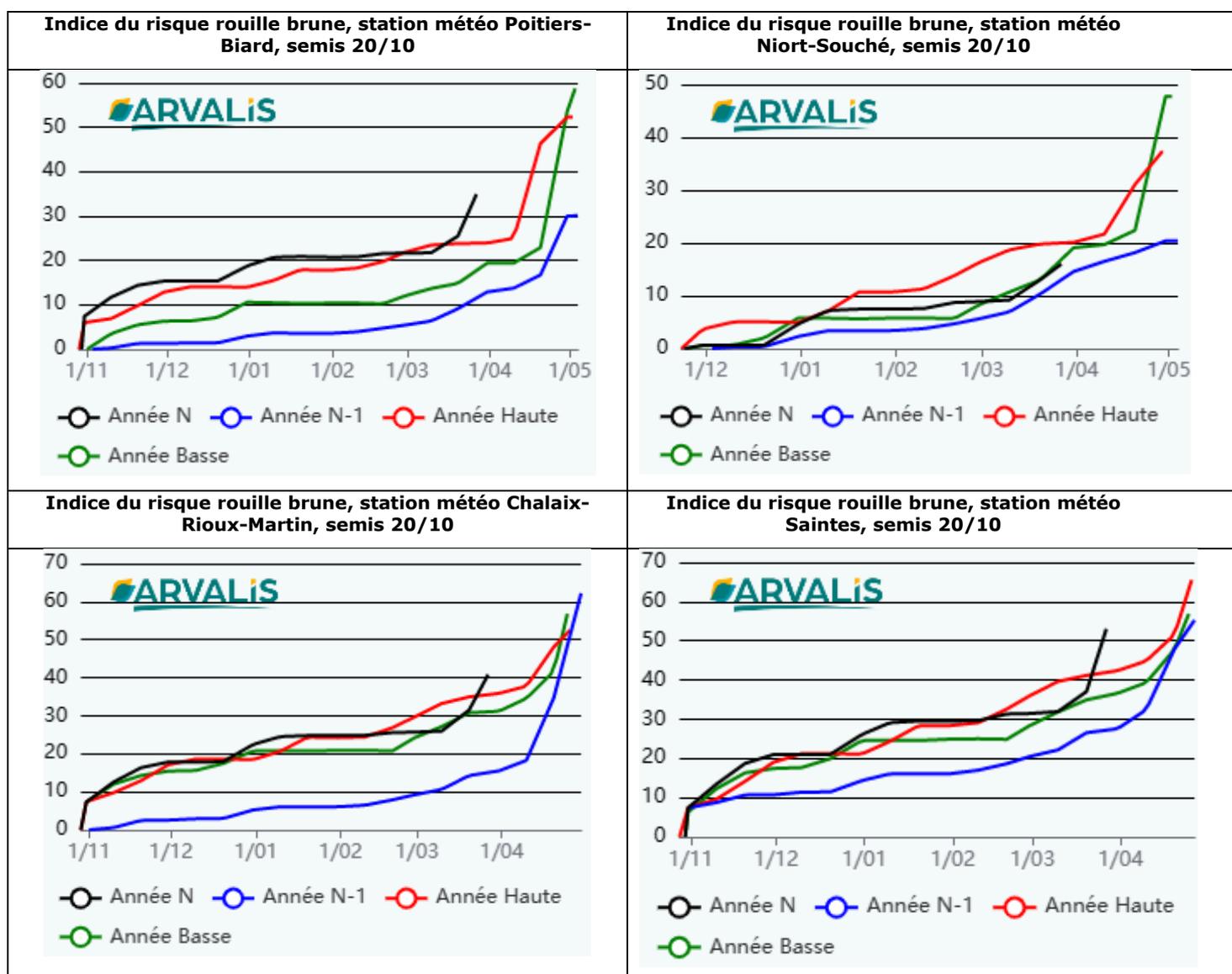
📖 Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.

### • Rouille brune

Des pustules de rouille brunes sont notées sur les F3 d'une parcelle de blé dur avec une variété assez résistante au stade 2 noeuds.

Les résultats du modèle SPIROUIL, montrent pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide ces derniers jours. Excepté pour le poste de Niort, l'indice de risque a atteint ou dépassé celui de l'année de référence haute.

Graphes épidémiologiques issus du modèle SPIROUIL



**Période de risque** : à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque** : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

## Évaluation du risque

Pour les semis précoces avec des variétés sensibles le risque est **modéré à fort**. Pour les autres (variétés peu sensibles à résistantes ou semis tardifs), le risque est faible.

Le retour des pluies et notamment la présence d'humidité nocturne avec des températures douces peuvent favoriser le développement de cette maladie. Mais en cas de chute des températures prévues (< 15°C) le développement de ce champignon est bloqué. C'est à partir de 2 nœuds qu'une attaque précoce peut survenir et devenir nuisible.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

## • Oïdium

Des symptômes sont observés faiblement dans 3 des 19 parcelles. Une parcelles avec la variété Oregrain, à Jaunay-Clan (86), est au seuil indicatif du risque.

**Période de risque** : du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

## Évaluation du risque

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

Les conditions climatiques peuvent être favorables, selon les localités, pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes.

Surveillez les variétés sensibles.

Références		Echelle de résistance à l'oïdium				Nouveautés et variétés récentes	
		Les plus résistants					
<b>Résistant</b>		LG ABSALON	↑	LG SKYSCRAPER	SU ECUSSON	KWS DAG	
	RGT CESARIO	HYLIGO		CELEBRITY	GREKAU	KWS PERCEPTIUM	
TALENDOR	KWS EXTASE	CAMPESINO		JUNIOR	KWS AGRUM	RGT LETSGD	
<b>Assez résistant</b>							
		GARFIELD		ARCACHON	BALZAC	SU HYCARDI	POSITIV
FRUCTIDOR	FILON	AUTRICUM		AMPLEUR	LG ARLEY	LG AUDACE	SU MOUSQUETON
		RGT MONTECARLO		KWS CONSORTIUM	KWS PARFUM		
	RGT VIVENDO	GRIMM		HYACINTH	MELVIL	RGT PALMED	
<b>Moyennement résistant</b>							
	COMPLICE	CHEVIGNON		PICTAVUM	SPACIUM		
				LG ABILENE	RGT TWEETEO	SU ADDICTION	SU MARMITON
				BACHELOR	SU HYNTECT	THIPIIC	
				LG ACADIE			
<b>Assez sensible</b>							
RGT SACRAMENTO	RGT PERKUSSIO	PROVIDENCE		SHAUN	SHREK	SU HYREAL	
WINNER	KWS ULTIM	GERRY		PRESTANCE	RGT PACTED		
<b>Sensible</b>							
				SY ADMIRATION			
				LG ASTERION			
	TENOR	KWS SPHERE		AGENOR			

(j) : à confirmer

Source : essais pluriannuels de post inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

## • Septoriose

Elle est présente sur les feuilles basses dans de nombreuses parcelles mais ce n'est qu'à partir du stade 2 nœuds que sa progression vers les feuilles supérieures impacte le potentiel.

Seulement 1 parcelle de blé dur et 3 de blé tendre sont au stade 2 nœuds et ne présentent pas de maladie sur les F2 du moment. 2 parcelles de blé tendre présentent des symptômes sur les F3 du moment.

**Période de risque** : à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

### **Évaluation du risque**

Pour l'instant, **le risque est faible** pour toutes les parcelles.

La majorité des blés tendres ne sont pas encore en période de risque septoriose, mais l'avancement des stades peut être rapide. Les averses de ces derniers jours et prévisions pour les prochains jours sont favorables pour la progression de cette maladie. De plus, les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver douces et pluvieuses notamment sur le mois de mars ont été favorables au maintien de l'inoculum de la maladie. Les conditions climatiques à venir seront déterminantes pour le développement de la maladie. **Surveillez l'apparition des symptômes à partir du stade 2 nœuds.**

Ce risque doit être évalué par l'observation, sur des 3 derniers étages foliaires, en fonction de la sensibilité variétale.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2022-949 datant du 22/12/22. [Téléchargez la liste.](#)

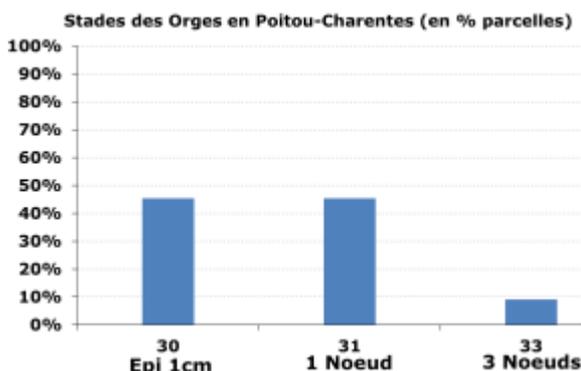
## ORGE D'HIVER

### • Stade phénologique et état de la culture

Les stades d'orges d'hiver du réseau sont très variables de épi 1 cm (BBCH 30) à 3 nœuds (BBCH 33).

Les symptômes observés, avant que le stade 1 nœud ne soit atteint, sont généralement sans incidence sur cette culture.

Attention sur **orge de printemps semée à l'automne** la présence de maladies telle que l'helminthosporiose ou la rhynchosporiose est signalée en Charente-Maritime.



### • Virose : JNO

Des symptômes de JNO sont notés dans une parcelle d'orge d'hiver semée le 19/10 à Gémozac (17).

### • Rhynchosporiose de l'orge

De faibles symptômes sont notés dans 1 des 10 parcelles. Cette maladie est présente sous forme de traces. La présence de cette maladie est signalée faiblement sur une autre parcelle en Charente-Maritime.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).

#### **Évaluation du risque**

Les orges les plus précoces sont en période de risque et les observations montrent une présence faible de la maladie. Le faible niveau observé notamment en absence de pluies (sur plus de 5 jours) rend le risque pour de nouvelles contaminations faible.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Les symptômes sont en cours d'apparition. Observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint. Le risque peut être plus important pour les orges de printemps semées d'automne, plus sensibles et arrivant à des stades plus avancés.

### • Helminthosporiose de l'orge

Des traces de cette maladie sont observées dans 3 des 9 parcelles dont 2 qui ont atteint ou dépassé le stade 1 nœud (31). Aucune n'est au seuil indicatif du risque.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.

### **Évaluation du risque**

Certaines parcelles sont entrées dans la période de risque. Les pluies et les températures prévues sont favorables à cette maladie qui est en cours d'incubation sur les feuilles basses, observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).

#### • **Rouille naine de l'orge**

Quelques pustules de cette maladie sont notées dans 1 des 10 parcelles. Sur cette parcelle, qui est stade 1 nœud, le seuil indicatif du risque n'est pas atteint.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

### **Évaluation du risque**

Le risque est faible pour le moment. Le climat à venir devrait permettre à la maladie de se développer, notamment sur variétés sensibles. Restez vigilant sur sa progression.

#### • **Oïdium de l'orge**

Maladie observée en traces dans une parcelle qui est encore au stade épi 1 cm.

**Période de risque :** à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

### **Évaluation du risque**

Cette maladie est présente, le retour d'un climat relativement sec peut la favoriser. Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur sa progression notamment sur les variétés sensibles.

#### **Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider**

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).

## Notes nationales Biodiversité :



### Note nationale Biodiversité, vers de terre et santé des agroécosystèmes



Quand les sols se réchauffent, les vers de terre se réveillent...

Les éléments clés à retenir :

Il existe une grande diversité d'espèces classées en **3 grandes catégories écologiques** : les épigés "en surface du sol" ; les endogés "dans le sol" ; les anéciques qui "montent - descendent".

Les vers de terre **agissent à différents niveaux** : paysage (sol, eau, air, écosystème), système agricole et plante.

Sur le terrain, des méthodes simples existent pour évaluer la quantité et la diversité des vers de terre vivants dans la parcelle, qui renseignent sur la **qualité du sol**, son **fonctionnement** et sa **gestion**.

Des **bonnes pratiques** sont identifiées pour favoriser les vers de terre.

*Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.*

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [note nationale Biodiversité du BSV](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*